

WEBINAIRE

L'EAU DANS L'AGENDA 2030 : UN ETAT DES LIEUX ET LES DEFIS DE LA MISE EN ŒUVRE

17 juin 2022

14h30-15h30 (heure de Genève)

Lien Zoom : <https://unige.zoom.us/j/66956375053?pwd=Z1BDQjhGTzJKMU8rY1FIMU4ydFY1dz09>

Meeting ID: 669 5637 5053

Mot de passe (à utiliser uniquement si vous n'accédez pas depuis la page du cours) : Cours_2022

Organisé dans le cadre du cours en ligne à distance sur « Le droit international de l'eau douce », ce webinaire vise à présenter l'Objectif de développement durable (ODD) 6 « Garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau ». Les intervenantes présenteront deux facettes de l'ODD 6 : l'accès universel à l'eau potable et la gestion intégrée des ressources en eau par la coopération transfrontière. Les liens entre l'ODD 6 et le droit international seront soulignés.

Agenda

Modératrice : **Mara Tignino**, Maître d'enseignement et de recherche, Faculté de droit et Institut des sciences de l'environnement, Université de Genève ; Lead Legal Specialist, Plateforme pour le droit international de l'eau douce, Geneva Water Hub

- L'accès universel à l'eau potable dans l'ODD 6 – **Haoua Savadogo**, Assistante d'enseignement et de recherche, Faculté de droit, Université de Genève.
- La coopération transfrontière dans l'ODD 6 – **Marguerite de Chaisemartin**, Experte en droit international de l'eau

Échanges avec les participants

Haoua Savadogo est assistante de recherche et d'enseignement et doctorante à la faculté de droit de l'Université de Genève. Sa thèse porte sur la responsabilité des entreprises transnationales en droit international.

Elle est titulaire d'un master en droit économique et d'un L.L.M. en règlement international des différends de l'Université de Genève et de l'Institut de hautes études internationales et du développement.

Mme Savadogo a collaboré avec le Geneva Water Hub sur le projet PNUD/UNAMI portant sur la formation des cadres gouvernementaux de divers ministères irakiens en droit international de l'eau. Elle a précédemment travaillé en tant qu'assistante juridique à la Cour internationale de justice la Haye (Pays-Bas) et dans des cabinets d'avocats à Paris et au Burkina Faso.



Marguerite de Chaisemartin est experte et consultante en droit international de l'eau ainsi qu'en droit international, droit international de l'environnement, et prévention et résolution des différends avec 15 ans d'expérience dans le domaine.

Elle a travaillé avec de nombreux gouvernements, organisations internationales, organisations non-gouvernementales, banques de développement, parties prenantes locales et entités académiques, et dans différentes régions du monde. Mme de Chaisemartin a travaillé au sein du Programme Hydrologique International de l'UNESCO (UNESCO-PHI), dont cinq ans dans son programme dédié à la coopération et la prévention et résolution des conflits autour de l'eau douce et près de deux ans dans son programme dédié aux aquifères transfrontières, dans les domaines de l'hydrodiplomatie, le droit international de

l'eau, la coopération et la gestion transfrontières, la prévention et résolution des conflits, et le droit à l'eau. Elle a été administratrice principale de projet sur un projet FEM-PNUD entre l'Égypte, la Libye, le Soudan et le Tchad destiné à soutenir la gestion conjointe du système aquifère des Grès de Nubie à travers notamment la mise en œuvre de réformes juridiques et institutionnelles. Elle a été cheffe de projet d'un projet de coopération transfrontière financé par l'Agence suédoise de développement et de coopération internationale, visant à aider les États dans la région du Tigre et de l'Euphrate à une meilleure gestion des ressources en eau à travers le dialogue, le renforcement de la confiance, l'échange d'informations, l'analyse et la priorisation des investissements régionaux. Mme de Chaisemartin a agi comme conseillère juridique pour le Chili dans l'affaire relative au Différend concernant le statut et l'utilisation des eaux du Silala devant la Cour Internationale de Justice. Elle a été professeure adjointe à la McGeorge School of Law, University of the Pacific, où elle a enseigné aux élèves de LL.M. et de Master, et co-développé le cours en ligne de droit international de l'eau.

Enfin, Mme de Chaisemartin a développé et donné des formations à des audiences diverses. Elle a obtenu sa licence en droit et son master 1 en droit international de Panthéon-Assas Paris II. Elle est titulaire d'un Master en droit international et comparé de l'environnement de l'Université de Limoges, d'un LL.M. de University College London, et d'un LL.M. de la McGeorge School of Law, University of the Pacific.